

PHILANEWS

NUMÉRO 06/2023

Les PhilaNews paraissent une fois par mois et fournissent des informations sur les nouvelles émissions de timbres de la Poste, sur les fermetures de filiales et donc sur les oblitérations dernier jour correspondantes, ainsi que sur les événements spécialisés destinés aux philatélistes et aux

Oblitérations dernier jour

Il n'y a pas d'oblitération dernier jour au mois de juin.

Pas d'oblitérations philatéliques dans les filiales en partenariat

Les filiales en partenariat («la Poste dans l'épicerie du village») n'oblitérent aucun timbre-poste ni produit philatélique quel qu'il soit. Les timbres à date dont elles disposent sont utilisés exclusivement pour les quittances de versement, les attestations de dépôt, les invitations à retirer un envoi et autres pièces justificatives.

Jusqu'à quand pouvez-vous envoyer vos documents philatéliques à oblitérer?

Poste CH SA accorde un délai de trois mois à compter de la publication dans les PhilaNews pour l'oblitération des documents du jour d'émission et dernier jour.

Cela vaut également pour les oblitérations spéciales tels que la Fête nationale, la Journée du Timbre.

Passé ce délai, les timbres ne sont plus disponibles.

Les ordres d'oblitération peuvent être envoyés à l'adresse suivante:

Poste CH Réseau SA, Logistique PN, Service d'oblitération, Werkstrasse 41, 3250 Lyss

Les envois sans adresse à renvoyer à l'expéditeur après oblitération doivent être accompagnés d'une enveloppe affranchie et adressée.

Le cas échéant, veuillez signaler clairement vos ordres d'oblitération avec «cachet de lieu» ou «cachet du jour d'émission» ou encore «cachet spécial» selon votre souhait.

Désignation des timbres conformément au manuel Timbres de Poste CH SA

(Les timbres représentés ne le sont qu'à titre d'exemple)

Cachet du jour d'émission



Cachet du jour d'émission (pour les nouvelles émissions de timbres-poste ou pour les entiers postaux)

Ne peut être **utilisé que pour les timbres du jour d'émission** correspondants

Cachet-réclame



Cachet-réclame (faisant de la publicité pour une localité)

Peut être utilisé pour **tous les timbres encore valables**

Timbre-réclame Philatélie



Peut être utilisé pour **tous les timbres encore valables**

1000 Lausanne; 3000 Berne; 4000 Bâle; 6900 Lugano;
8000 Zurich; 9000 St-Gall
(Ces timbres de la philatélie sont conservés en permanence au service
d'oblitération de Lyss)

Timbre à date



Timbre à date normal (ordinaire)

Peut être utilisé pour **tous les timbres encore valables**

1000 Lausanne 2; 3000 Berne 1; 4010 Bâle 10; 6900 Lugano 1;
8021 Zurich Shil Post; 9000 St-Gall 1
(Ces timbres sont disponibles en permanence au service d'oblitération de
Lyss.)

Cachet spécial



Cachet spécial (utilisé à l'occasion de manifestations spéciales telles que
expositions, événements sportifs, anniversaires, etc.)

Peut être utilisé pour **tous les timbres encore valables**

Attention: il ne faut pas apposer deux timbres différents sur un seul et même document (à l'exception de l'émission commune).



Le service d'oblitération de Lyss ne dispose pas de tous les timbres de Suisse. Pour toute demande spéciale, veuillez vous adresser à la filiale de la Poste concernée.

Poste CH Réseau SA
RéseauPostal
Timbres-poste et philatélie
Wankdorfallee 4
3030 Berne

Tél. 0848 66 55 44
Fax 058 667 62 68
www.poste.ch/timbres-poste
www.postshop.ch

